



# OFFRE D'APPRENTISSAGE EN ALTERNANCE

## Community manager

### Animation et évaluation de la stratégie digitale du Parc naturel régional des Baronnies provençales

**Dans quelle mesure la stratégie digitale conduite par le Parc naturel régional sur les réseaux sociaux depuis 2018 a-t-elle contribué à crédibiliser son action, à développer sa notoriété et à par l'éveil et la sensibilisation, l'engagement des internautes face aux enjeux sociétaux et environnementaux des Baronnies provençales ? Dans quelle mesure les réseaux sociaux sont-ils des vecteurs et outils de mobilisation et de participation citoyenne ?**

Collectivité : **Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales**

Poste basé à Sahune (26)

Type de contrat : contrat d'apprentissage

Durée du contrat : en fonction de la formation de l'alternant·e

Temps de travail : temps complet

Rémunération : selon Code du travail (article D6222-26)

Prise de poste : 21 août 2023

### Contexte et objectif de la démarche

Le Parc des Baronnies provençales s'étend sur 105 communes entre la Drôme et les Hautes-Alpes. Il couvre un secteur de moyenne montagne préalpine de 1 840km<sup>2</sup> situé entre la plaine du Rhône à l'ouest et la vallée de la Durance à l'est, le bassin versant de la Drôme au nord, le Mont-Ventoux et la montagne de Lure au sud. Aux confins de deux grandes régions, pour les deux tiers en Rhône-Alpes, sur le département de la Drôme, et pour un tiers en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur le département des Hautes-Alpes, ce territoire excentré reste à l'écart des grandes voies de communication et des agglomérations.

Le Parc des Baronnies provençales remplit cinq grandes missions (définies par le code de l'environnement) :

- ◆ Protection des paysages et du patrimoine naturel et culturel,
- ◆ Aménagement du territoire,
- ◆ Développement économique, social, culturel et contribution à la qualité de vie,
- ◆ Accueil, éducation et information du public,
- ◆ Innovation et expérimentation.



Une autre vie s'invente ici



575 route de Nyons \* 26510 \* SAHUNE \* Tél. : 04 75 26 79 05 \* [smbp@baronnies-provencales.fr](mailto:smbp@baronnies-provencales.fr) \* [www.baronnies-provencales.fr](http://www.baronnies-provencales.fr)

**58** PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

L'action que déploie le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales s'inscrit dans le cadre de sa charte (2015-2030) téléchargeable sur son site Internet.

La promotion des actions et missions conduites par les agents du Parc est assurée par la responsable de communication dont la mission couvre le stratégique et l'opérationnel : définition de la stratégie de communication, élaboration et mise en œuvre du plan annuel de communication, suivi de réalisation de documents de communication (affiches, flyers, plaquettes...), suivi et gestion des projets de communication réalisées par des prestataires extérieurs, mise à jour et animation du site internet, administration et animation des différents comptes du Parc sur les réseaux sociaux, relations presse, accompagnement de l'équipe dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de communication liés à leurs actions. Depuis 2023, la mission communication a été renforcée par l'embauche d'une chargée de mission médiation éducative et culturelle. Cette dernière conçoit et réalise certains supports de communication du Parc.

### Description de l'offre d'apprentissage :

Le 28 janvier 2022, les élus du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ont approuvé la mise en œuvre d'une feuille de route pour la période 2022-2024 se divisant en plusieurs axes. Cela se traduit, pour la mission communication comme suit :

- ◆ Le Parc acteur de l'innovation :
  - \* Déployer une stratégie de communication davantage au service des populations et des élus locaux.

Le Syndicat Mixte du Parc est désormais à la recherche d'un·e apprenti·e pour :

- ◆ appuyer la responsable de communication dans le suivi et la mise en œuvre de la stratégie digitale (production de contenu, diffusion, modération, élaboration et partage des rapports de résultats, coordination et suivi des campagnes publicitaires),
- ◆ évaluer l'efficacité de la stratégie digitale conduite depuis 2018 : les engagements affichés dans la stratégie digitale ont-ils été respectés ? Les objectifs fixés ont-ils été atteints ? Les moyens mobilisés sont-ils adaptés ?
- ◆ accompagner les agents du Parc vers un recours aux réseaux sociaux comme outil de mobilisation citoyenne dans les projets qu'ils mettent en œuvre.

L'apprentissage vise donc à

- ◆ Evaluer les impacts et bénéfices de l'action du service communication sur les réseaux sociaux auprès des publics visés et identifiés dans la stratégie digitale,
- ◆ Mettre en place et expérimenter une méthodologie et des outils d'évaluation adaptés et réutilisables par le service communication,
- ◆ Questionner la place des réseaux sociaux dans la promotion de l'offre de service public des missions du Parc.

L'apprenti·e devra apporter une distance critique par rapport à l'action menée par le service communication du Syndicat Mixte sur les réseaux sociaux autour d'un ou des aspects suivants :

- ◆ Les choix stratégiques du Syndicat mixte sur les réseaux sociaux permettent-ils d'atteindre les objectifs fixés en 2018 ?
- ◆ Ces choix sont-ils toujours pertinents au regard de la nouvelle stratégie de communication 2022-2030 ?
- ◆ Existe-t-il d'autres façons de faire qui pourraient enrichir l'action du service communication ?

### Responsabilités proposées à l'apprenti(e) :

---

Sous l'encadrement de la responsable de communication, l'apprenti-e sera amené-e plus particulièrement à réaliser les tâches suivantes :

- ◆ Volet 1 : community management
  - \* Suivi et mise en œuvre de la stratégie digitale (production de contenu, diffusion, animation, modération)
  - \* Elaboration et partage des rapports de résultats de la communication digitale
  - \* Coordination et suivi des campagnes publicitaires (search, display, influenceurs...)
- ◆ Volet 2 : animation de projet
  - \* Organisation et animation du comité éditorial (fréquence hebdomadaire)
  - \* Gestion des relations avec les différents acteurs intervenants dans la communication digitale (vidéastes, podcasteurs, influenceurs...)
  - \* Veille au respect du calendrier opérationnel
- ◆ Volet 3 : renforcement de la mobilisation des réseaux sociaux comme outil de mobilisation et de participation citoyenne

**Partage des résultats** : le mémoire de rendu à l'équipe pédagogique est également un livrable de la mission, attendu par le Syndicat Mixte du Parc. Il doit faire l'objet d'un temps de restitution avec les acteurs du territoire avant la fin du contrat.

En conséquence, la responsable de communication, référente professionnelle du présent apprentissage, accompagnera la définition de la problématique du mémoire, sa rédaction et la préparation de ce temps de restitution.

### Durée de l'apprentissage :

---

La durée du contrat ou de la période d'apprentissage est égale à la durée du cycle de formation que l'apprenti prépare pour obtenir sa qualification. Cette durée est fixée en fonction du type de profession et peut varier.

### Encadrement

---

L'apprenti-e sera encadré-e par la responsable communication du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Un point sera réalisé chaque semaine sur l'avancement du travail.

## Profil :

---

- ◆ Formation – profil d'études : Bac + 2 minimum, spécialisation communication (école spécialisée ou universitaire)
- ◆ Compétence - connaissances
  - \* Maîtrise des réseaux sociaux et de la blogosphère
  - \* Intérêt pour le web
  - \* Aisance rédactionnelle
  - \* Le « plus » apprécié : un goût prononcé pour la réalisation de photos et vidéos
- ◆ Savoir-faire
  - \* Maîtrise des outils informatiques et bureautique
- ◆ Qualités, aptitudes et appétences
  - \* Appétence pour accompagner des dynamiques territoriales
  - \* Aptitude à travailler en équipe
  - \* Autonomie
  - \* Prise d'initiative
  - \* Sens de l'organisation, fiabilité
  - \* Bon relationnel, sens du contact
  - \* Écoute, dialogue
  - \* Dynamisme, sérieux

## Conditions :

---

- ◆ Date de démarrage : 21/08/2023. Possibilité de faire évoluer la date de début en fonction des impératifs dus à la formation des candidat-es.
- ◆ Portage de l'apprentissage : Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- ◆ Localisation : siège administratif du Parc naturel régional des Baronnies provençales, 575 route de Nyons, 26510 SAHUNE.
- ◆ Déplacements : Permis B obligatoire – véhicule souhaité  
Des véhicules de service sont mis à disposition de l'équipe et de l'apprenti-e si disponibilité. Le cas échéant, la personne devra utiliser son véhicule personnel sous réserve que son assurance l'y autorise et se fera rembourser les frais.
- ◆ Indemnités de l'apprentissage : gratification selon la réglementation en vigueur.
- ◆ Dépôt des candidatures  
Un CV + lettre de motivation doivent être adressés par mail à l'attention de Violaine GUDIN, responsable communication du Parc naturel régional des Baronnies provençales : [smbp@baronniesprovencales.fr](mailto:smbp@baronniesprovencales.fr)

Date limite de candidature : **30/04/2023**.